

MISSION DU CANADA AUPRES DES NATIONS UNIES

TEXTE SOUS EMBARGO

COMMUNIQUE N° 38A
le 1^{er} novembre 1965

A NE PUBLIER QU'AU MOMENT
DU DISCOURS

Bureau de presse
750, Troisième Avenue, New York
YUkon 6-5740

VERIFIER AU MOMENT DU DISCOURS

UNRWA

(L'OFFICE DE SECOURS ET DE TRAVAUX DES NATIONS UNIES
POUR LES REFUGIES DE PALESTINE DANS LE PROCHE-ORIENT)

Texte de la déclaration qui doit être prononcée à la
Commission politique spéciale par le représentant du
Canada, M. Paul Beaulieu, le lundi 1^{er} novembre 1965.

La délégation du Canada a étudié avec tout le soin qu'ils méritent les rapports du Commissaire général décrivant les activités de l'Office au cours des deux dernières années. Nous avons aussi écouté avec attention les déclarations et commentaires faits par les différentes délégations depuis le début des débats sur cette importante question. Je veux tout d'abord exprimer l'admiration de mon gouvernement à l'endroit du dévouement réel dont le Commissaire général et le personnel de l'Office font preuve dans l'accomplissement des tâches ardues qui leur incombent. Je suis de plus heureux de féliciter M. Michelmore pour l'exposé très clair qu'il nous a présenté sur la situation actuelle de l'Office.

Un point qui semble rencontrer l'unanimité des délégations, c'est l'aspect humanitaire des activités de l'Office de secours. Qu'il y ait des divergences de vue quant à la façon la plus adéquate d'alléger le sort des réfugiés de Palestine ne saurait nous étonner; cependant ma délégation croit que ces divergences ne doivent pas voiler la tâche qui incombe à la communauté internationale: faciliter la mission de l'Office chargé par les Nations Unies de fournir assistance à ces réfugiés. C'est dans cette perspective que les quelques remarques qui suivent doivent être interprétées.

Le Canada, aussi bien son gouvernement que les organisations privées d'entraide, n'a pas ménagé depuis 1950 son appui à l'Office soit par des contributions gouvernementales en denrées ou en espèces, soit par des contributions volontaires de la part des associations bénévoles canadiennes. Cette aide, sous des formes diverses, a contribué, nous l'espérons, - et c'était là son but essentiel - à pourvoir dans une certaine mesure au besoin des réfugiés dans les domaines de l'alimentation, de la santé, et de l'éducation. En ce qui concerne la formation professionnelle des jeunes réfugiés, le gouvernement canadien se félicite d'avoir pu s'associer, lors de l'Année mondiale du réfugié, à l'effort de création du Centre de Sibling qui, comme un nombre d'autres Centres dirigés par l'Office, donne à au moins une partie de la génération présente des réfugiés palestiniens l'entraînement et la formation sans lesquels ils ne pourraient aider leur communauté. Le Canada est heureux de faire effort commun avec ces

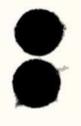
PHYSICS DEPARTMENT

CHICAGO, ILLINOIS

OFFICE OF THE DEAN

1954

CHICAGO, ILLINOIS



gouvernements qui ont soit fourni de l'équipement ou contribué à l'érection de ces écoles, soit mis des bourses à la disposition de leurs diplômés.

Il convient maintenant de nous tourner vers l'avenir. J'en viens ainsi à deux points du rapport du Commissaire général: le financement des activités de l'UNRWA et le renouvellement de son mandat.

Au sujet de l'état financier de l'Organisation, M. Michelmore a souligné la gravité de la situation et les conséquences sérieuses qu'elle pourrait entraîner pour l'UNRWA dans l'accomplissement de sa tâche humanitaire auprès des réfugiés et les répercussions défavorables à la paix et à la stabilité au Moyen-Orient, à moins qu'il n'y soit apporté quelque rectification. Le Commissaire général a indiqué un certain nombre de mesures qu'il a prises et qui résultent en économies budgétaires. Cependant il s'avère évident que ces seules mesures sont insuffisantes. Jusqu'à date le fardeau financier fut partagé par un certain nombre de pays qui au cours des années ont contribué régulièrement au budget de l'Office. Nous nous devons de reconnaître ici le caractère exceptionnellement généreux des contributions fournies à l'Office par les Etats-Unis d'Amérique et la Grande-Bretagne. A ces contributions et à celles des autres donateurs il faut ajouter celles, très importantes, que les pays d'accueil ont fourni sous différentes formes. Il est également à propos de mentionner la participation de quelques organismes internationaux: l'UNESCO et l'OMS. Une autre collaboration non moins efficace est l'assistance des nombreuses organisations privées. Le gouvernement canadien a pris bonne note des commentaires du Commissaire général sur la situation financière présente de l'Office et c'est à la lumière des observations et conscient de l'appel de M. Michelmore qu'il examinera dans un esprit constructif la question de sa contribution.

Le second problème a trait au renouvellement du mandat de l'UNRWA. Comme vous le savez, le mandat actuel de l'UNRWA qui avait été renouvelé seulement pour un an se terminera le 30 juin 1966. Le Commissaire général souligne dans son rapport que s'il doit pouvoir organiser son programme d'activités sur une base stable et économique, l'Office doit être assuré d'un mandat d'une durée plus longue. Le gouvernement canadien est d'accord avec le principe qu'un mandat plus long, de trois ans peut-être, faciliterait de beaucoup l'organisation du travail de l'Office. Il accordera à cette question toute l'attention qu'elle mérite, en tenant compte évidemment des autres propositions qui pourraient être soumises au cours de nos débats.

Au terme de mon intervention, vous me permettrez, M. le Président, de citer le dernier paragraphe du texte de l'inscription de la plaque qui a été dévoilée lors des cérémonies d'inauguration du Centre de formation professionnelle de Sibline en 1962, car il exprime mieux que je ne saurais le faire non seulement les motifs qui ont inspiré mon intervention, mais aussi le fait que la coopération internationale, loin d'être un vain mot, constitue une réalité constructive.

1. The first part of the document discusses the importance of maintaining accurate records of all transactions.

2. It is essential to ensure that all entries are supported by appropriate documentation and receipts.

3. Regular audits should be conducted to verify the accuracy of the records and identify any discrepancies.

4. The second part of the document outlines the procedures for handling incoming payments and deposits.

5. All payments should be recorded promptly and accurately, and the corresponding receipts should be filed.

6. It is important to maintain a clear and organized system for tracking all financial activities.

7. The third part of the document provides guidelines for managing outgoing payments and expenses.

8. All payments should be authorized by the appropriate personnel and supported by valid invoices.

9. Regular reconciliation of the accounts should be performed to ensure that the records are up-to-date.

10. The fourth part of the document discusses the importance of maintaining accurate records of all assets and liabilities.

11. It is essential to ensure that all assets are properly valued and recorded at all times.

12. The fifth part of the document provides a summary of the key points discussed in the previous sections.

13. It is important to ensure that all financial records are maintained in a secure and accessible manner.

14. The sixth part of the document discusses the importance of maintaining accurate records of all income and expenses.

15. It is essential to ensure that all income is properly reported and all expenses are properly documented.

"Cette inscription témoigne de l'espoir que l'entraide et la fraternité continueront de se développer entre les nations, et de la conviction que les jeunes hommes formés ici deviendront pour leurs familles un sujet de fierté et de joie, vivront dans la dignité et contribueront par leur travail à l'enrichissement du monde arabe et de l'humanité tout entière."

M. le Président, l'inscription que l'on peut lire au Centre de formation professionnelle de Siblîne montre d'une façon éloquente que, dans la recherche d'une solution au problème qui nous occupe, si une bonne volonté internationale existe et un souci de fraternité humaine prédomine, la collaboration entre gouvernements et organisations privées nous permet d'entrevoir des progrès considérables afin d'assurer le bien-être des réfugiés de Palestine. C'est dans cet esprit que ma délégation se propose de suivre les débats de notre Commission.

Faint, illegible text, possibly bleed-through from the reverse side of the page. The text is arranged in several lines and paragraphs, but the characters are too light and blurry to be transcribed accurately.